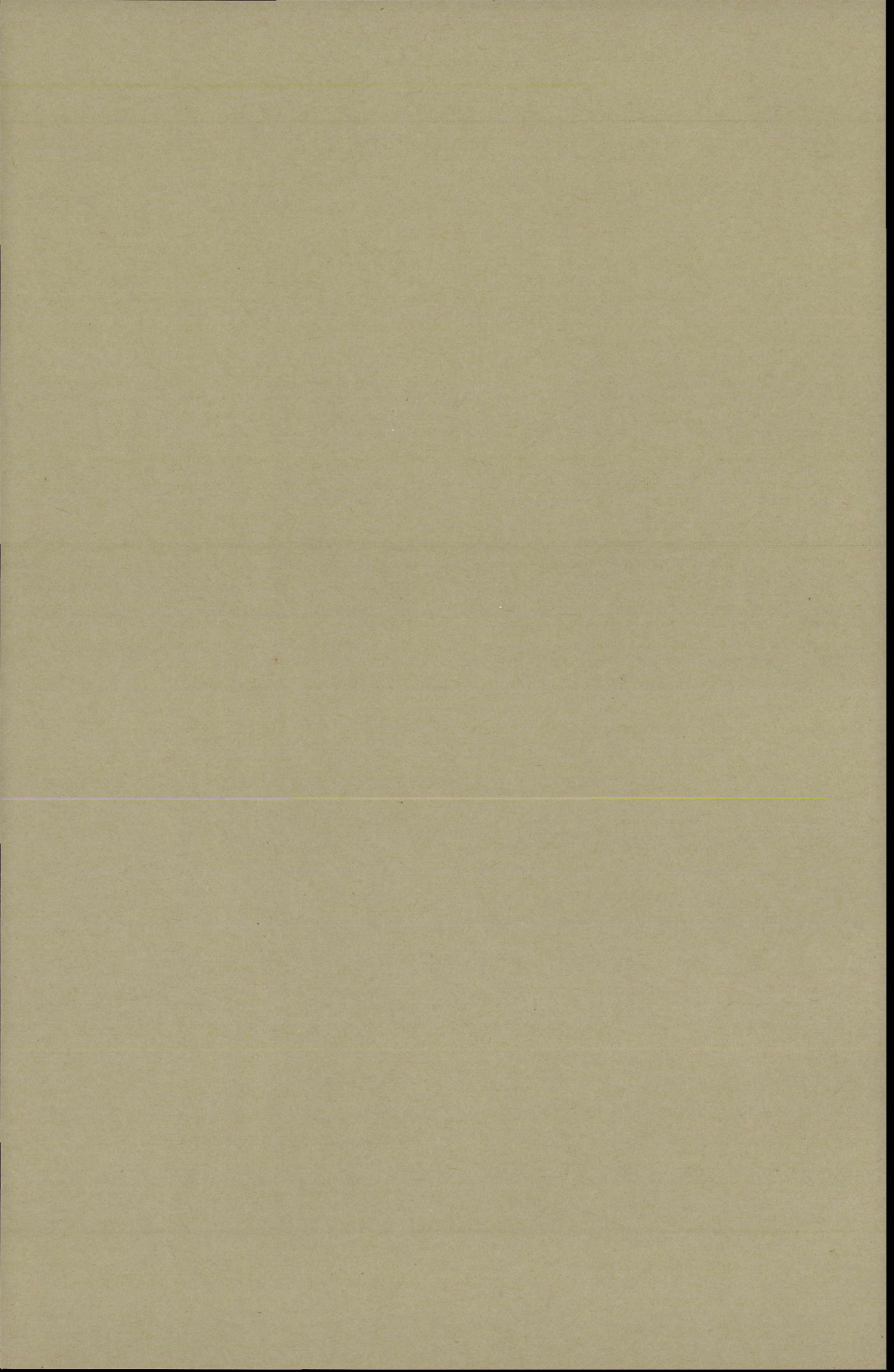


Pierre COLMAN

« LA FAMILLE DU COMPTE
DE HORION » REVISITÉE

Extrait du *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. CXI (2003), p. 91-96

LIÈGE
MAISON CURTIUS



«LA FAMILLE DU COMTE DE HORION» REVISITÉE

par

Pierre COLMAN

Le fascicule 14-15 (avril-septembre 2001) des *Chroniques d'archéologie et d'histoire du pays de Liège* s'est élaboré dans des conditions difficiles. L'article signé de moi qu'il a pour morceau de résistance, *Un tableau bien connu, et cependant méconnu peint par Paul-Joseph Delcloche en 1749 : Le «Repas à la cour du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière», en réalité «La famille du comte de Horion»* (fig. 1) en a pâti. Le point de départ de la

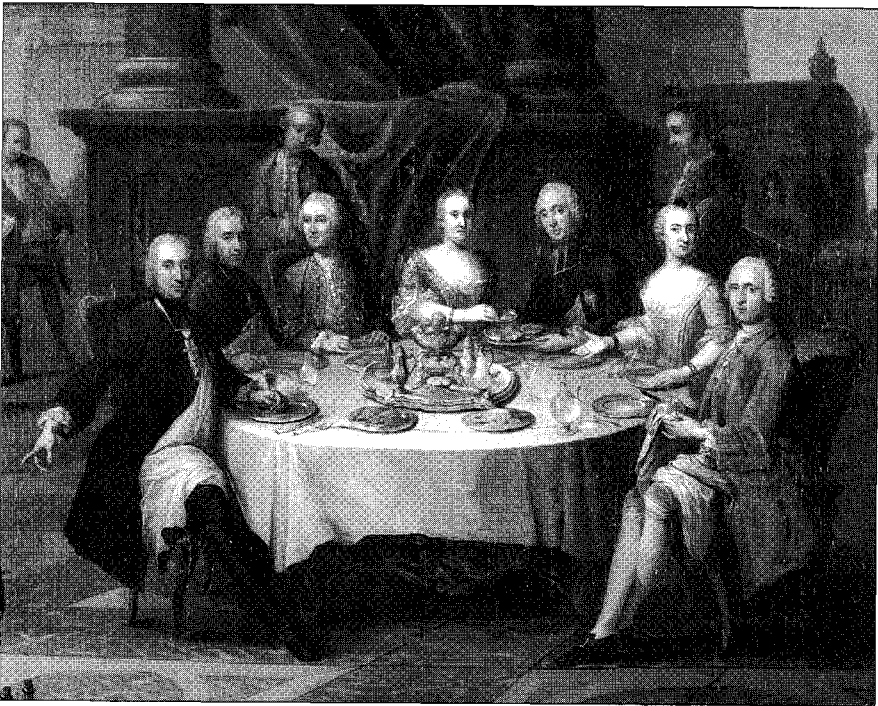


Fig. 1. – *La famille du comte de Horion*, par Paul-Joseph Delcloche, 1749, huile sur toile, 71x96. Liège, Musée d'Ansembourg, inv. 80/77. Document photographique fourni par le musée.

démonstration, c'est que le repos des traverses de la table donne sans doute à voir un blason sous une apparence ambiguë, déchiffrable pour les observateurs perspicaces seulement. L'illustration donnée dans l'article est d'une lisibilité tout à fait insuffisante. Grâce à d'obligeants concours, je me vois en mesure d'en fournir une meilleure (fig. 2). Grâce à différents autres, des réponses aux questions restées en suspens se sont par ailleurs dessinées. Ainsi poussé à publier un article complémentaire, je me suis livré à des enquêtes d'archives auxquelles j'avais renoncé, le temps nécessaire me faisant défaut.

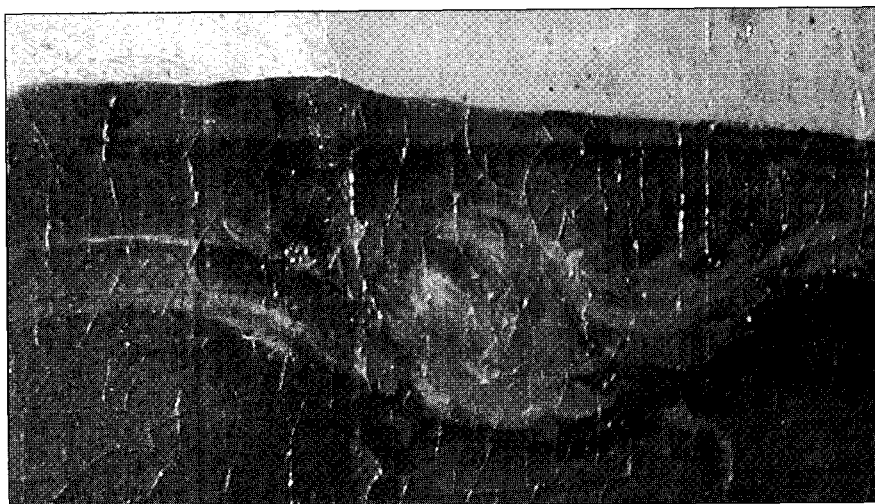


Fig. 2. – Détail : le repos des traverses d'entrejambe; blason des Horion (?).
Photo Y. Lohest, MARAM Liège.

Le tableau représente Maximilien-Henri-Jean-François-Hyacinthe comte de Horion en compagnie de ses frères Gérard-Assuère-Louis-Ernest et Jean-Guillaume-Ferdinand-Joseph, de sa belle-sœur, de Marie-Henriette, l'aînée de ses nièces, sa filleule, de Maximilien-Henri-Joseph de Liedekerke, son filleul, et d'Arnold-Bernard de Woot de Tinlot, son cousin. Telle est la thèse, inchangée pour l'essentiel.

La dame assise au centre est l'épouse de Gérard, la sœur aînée de François-Charles de Velbruck, je le maintiens. Rectification en ce qui touche ses prénoms : non pas Anne-Marie, comme on le lit sous les meilleures plumes, mais bien Anne-Marie-Louise, ordinairement Louise, *Ludovica*. Précisions

sur sa biographie : baptisée le 20 novembre 1703⁽¹⁾, elle s'est éteinte le 11 juin 1776⁽²⁾ ; à Heel, comme son beau-père Gérard-Assuère⁽³⁾ et son mari⁽⁴⁾. Elle s'est mariée le 21 février 1725⁽⁵⁾. Elle a donné le jour à huit enfants au moins, quatre à Liège⁽⁶⁾, trois à Heel⁽⁷⁾, un à Düsseldorf⁽⁸⁾ ; ils s'échelonnent de 1730 à 1746 ; en 1731, 1735 et 1737, le parrain n'est autre que Maximilien.

La dame dans la fleur de l'âge ne saurait être Marie-Anne de Velbruck, future épouse du fils de Gérard et de Louise, Charles. Ses parents se sont mariés le 1^{er} mai 1738⁽⁹⁾ ; en 1749, c'était encore une enfant. La sœur de Charles, Ferdinande-Louise, baptisée le 18 mars 1734, n'avait donc que quinze ans en 1749 ; trop jeune, vraiment. Plutôt donc leur sœur aînée Marie-Henriette, tenue sur les fonts baptismaux le 16 février 1731, et par Maximilien lui-même, c'est à souligner ; reste à prouver qu'elle était encore en vie. Certainement pas Marie-Élisabeth-Marguerite de Velbruck, comtesse de Diemanstein : elle est morte en 1740⁽¹⁰⁾. Assurément pas une maîtresse en titre de Maximilien, à l'exemple du prince-évêque aussi bien que

(1) AÉL, Fonds Lefort, I, f^o 24.

Abréviations :

AÉL : Archives de l'État à Liège

RAL : Rijksarchief in Limburg à Maastricht

RP : Registres paroissiaux (baptêmes, mariages, décès).

(2) RAL, RP Heel, 47.5, p. 42.

(3) *Ibidem*, p. 28 ; 27.12.1731.

(4) *Ibidem*, p. 37 ; 14.2.1759, « catharro suffocativo » ; il avait été ondoyé le 11 décembre 1688 et baptisé le 8 septembre 1692 (*ibidem*, 47.2, p. 57, addition).

(5) *Ibidem*, 47.3, p. 55.

(6) Georges-Louis-Gérard, baptisé le 10 janvier 1730, décédé prématurément (AÉL, RP Liège, Saint-Adalbert, 4. 12. 1732 ; il a pour parrain le prince-évêque) ; Marie-Henriette (*ibidem*, 16.2.1731) ; Ferdinande-Louise (*ibidem*, 18.3.1734) et Joséphine-Philippine (*ibidem*, Notre-Dame-aux-Fonts, 23.6.1746).

(7) Marie-Anne-Félicité (RAL, RP Heel, 47,4, p. 9, 12.10.1735) ; Alexandra-Maximilienne (*ibidem*, p. 12, 21.9.1737) et Caroline-Isabelle, tenue sur les fonts par François-Charles de « Veltbrugh », ondoyée à Heel le 16 avril 1740 (AÉL, RP Liège, Notre-Dame-aux-Fonts), baptisée le 10.11.1745 (RAL, RP Heel, 47,4, p. 22).

(8) Charles, né en 1733, vraisemblablement chez sa grand-mère maternelle.

(9) E. RICHARDSON, *Geschichte der Familie Merode*, t. 2, Prague, 1881, p. 349 ; référence communiquée par mon collègue Stanislas de Moffarts d'Houchenée, à qui je n'ai pas fait appel en vain et qui a droit à mes remerciements.

(10) A. FAHNE, *Geschichte der Kölnischen, Jülichsen und Bergischen Geschlechter*, t. 2, Bonn, 1853, p. 171 (corrigeant t. 1, 1848, p. 433). – J. STRANGE, *Beiträge zur Genealogie der adligen Geschlechter*, t. 5, Cologne, 1867, p. 71-81 ; voir aussi t. 3, 1866, p. 93-96, t. 4, 1867, p. 91-93, t. 11, 1872, p. 101-103 ; M. Lambert Grailet m'a obligeamment fourni d'utiles précisions au sujet de cet ouvrage. Sœur cadette du grand-père paternel de Louise, elle a été la marraine de Georges-Louis-Gérard et d'Alexandra-Maximilienne.

du roi de France : pareille hypothèse, qui ne serait pas irrévérencieuse à l'excès, ne rend pas compte de la ressemblance entre les deux dames.

En ce qui concerne l'homme dont le regard se perd, identifié avec Jean de Horion, sa ressemblance avec Gérard reste le seul argument. A-t-il bien été chevalier de l'ordre teutonique ? C'est douteux⁽¹¹⁾. L'absence de la croix ne constitue donc pas une objection.

Le jeune chanoine appartient-il bien au chapitre de Saint-Paul ? En cette qualité, il n'a pas le droit de porter une croix pectorale⁽¹²⁾. Il se l'arrogé, je crois, comme le fera le prévôt de Soignies⁽¹³⁾. Il y met une discrétion qui ne doit pas passer inaperçue (fig. 3).

La couleur du ruban de la croix pectorale portée par le présumé Maximilien n'aurait pas dû m'inquiéter : le rouge ne s'est imposé qu'à partir de 1767 ; jusqu'alors, c'était le violet⁽¹⁴⁾ ; obligatoirement ? depuis quand ?

«S.E. l'archidiacre de Horion» porte déjà le titre de comte le 4 mai 1745⁽¹⁵⁾. Il a bien été conseiller privé, on ne doit pas en douter⁽¹⁶⁾ ; aussi bien que Grand Maître de la Cour et premier ministre, une seule et même fonction sous deux

(11) «Wat betreft Jean de Horion, van hem kunnen we volgens mededelingen van de Heer J. Mertens, die het archief van de Duitse Orde voor de 18^{de} eeuw volledig doorgenomen heeft, met stelligheid beweren dat hij nooit lid van de Duitse Orde, balije Biesen, geweest is. Habets mocht zich hier vergist hebben» m'a communiqué Mme Gilberte Mercken, *Verantwoordelijke archief Alden Biesen*, à qui je redis ici ma reconnaissance. Jean-Guillaume-Ferdinand-Joseph est baptisé le 30 juin 1691 (RAL, RP Heel, 47.2, p. 57). Autres enfants de Gérard-Assuère et de Justine-Hélène de Bentinck : *ibidem*, p. 45, 47, 60, 62 et 65.

(12) R. FORGEUR, «Les croix pectorales des chanoines du diocèse de Liège, à travers leurs portraits (XVI^e-XVIII^e siècles)», dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. 63, 1998, p. 214.

(13) *Ibidem*, p. 214 ; voir aussi p. 218. Et comme le feront dans bien des cas les doyens de chapitre, ajoute Richard Forgeur ; il m'a fait profiter en toute amitié de ses compétences ; j'ai plaisir à lui rendre hommage.

(14) FORGEUR, *o.c.*, p. 169.

(15) AÉL, *États*, 1224 (lettre des suppléants des bourgmestres de Verviers). Le diplôme impérial a été transcrit dans les archives du Conseil privé (n° 1135) ; mais le f° 283 en cause a été sinistré avec la seconde moitié du registre. Le titre de comte a été concédé le 21 mars 1741 à Gérard et à Maximilien par Charles de Bavière, vicaire de l'Empire et futur empereur : P. JANSSENS et L. DUERLOO, *Armorial de la noblesse belge*, t. 2, Bruxelles, 1992, p. 381.

(16) L. LAHAYE, *Analyse des actes contenus dans les registres du Scel des grâces*, t. 2 (1702-1744), Liège, 1921, p. 123. – FORGEUR, *o.c.*, p. 178-183. Voir aussi, tout récemment sorti de presse, Emm. GÉRARD, «La politique extérieure de Georges-Louis de Berghes», dans *Annuaire d'Histoire liégeoise*, t. 32, n° 56, 2002, p. 156-166.

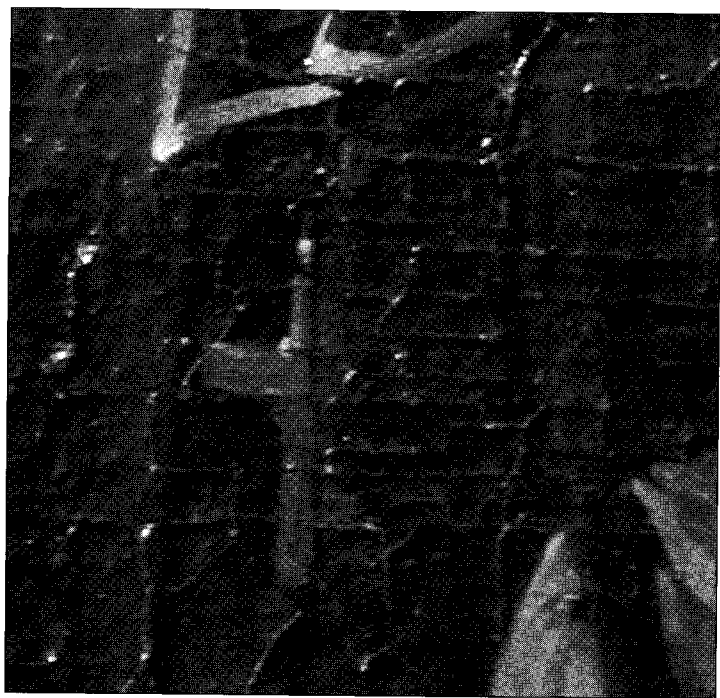


Fig. 3. – Autre détail : la croix pectorale du jeune chanoine.
Photo Y. Lohest, MARAM Liège.

noms différents. Il n'est pas au nombre des dignitaires qui assistent au concert donné au château de Seraing, j'en reste convaincu⁽¹⁷⁾.

La livrée des domestiques fournit peut-être un indice de plus. Deux d'entre eux sont vêtus de couleurs sombres, assorties aux vêtements des chanoines; c'est à l'un des deux que l'amphitryon donne l'ordre de verser le vin; il l'a dans sa domesticité personnelle, la chose est claire. Dans les habits des autres, le rouge et le blanc attirent l'oeil, comme en écho à ceux du présumé chef de famille. Il était d'usage de mettre les livrées en harmo-

(17) *Ibidem*, p. 178. Est-ce bien Jean-Théodore de Bavière qui tient le clavecin au château d'Ismaning en 1733 ? Jouait-il de cet instrument comme du violoncelle ? A-t-il pu se voir de rouge vêtu avant d'avoir reçu le chapeau de cardinal ? Le grand portrait accroché dans la cage d'escalier de l'Hôtel d'Ansembourg n'est pas le sien, comme on l'a longtemps cru, mais bien celui de son frère Clément-Auguste, vêtu, en qualité d'archevêque-électeur, d'une soutane et d'une toge rouges (R. FORGEUR, «L'exposition "Kurfürst Clemens-August von Bayern" à Brühl et la Belgique», dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, t. 6, n° 136, 1962, p. 137-139). C'est une pièce à verser au dossier.

nie avec les armoiries, en remplaçant l'argent par le blanc⁽¹⁸⁾. Les armoiries des Horion associaient argent et gueules.

L'horloge de parquet vendue au château de Colonster en 1894 n'est plus pour moi une inconnue, une des bouteilles que j'avais jetées à la mer étant arrivée illico à bon port. Elle n'est aucunement «marquée du chiffre des Horion»; pourquoi d'ailleurs auraient-ils fait mettre un chiffre au lieu de leurs armoiries? Le monogramme couronné qui s'étale fièrement sur la base est d'un déchiffrement aisé : un A axial, un D et un J (ou I) dédoublés en miroir pour la symétrie; il reste à identifier.

Paul-Joseph Delcloche a fait récemment l'objet d'une substantielle notice⁽¹⁹⁾; rien à y glaner en ce qui touche le tableau remis présentement sous la loupe.

Pour ce qui touche la vie au château de Heel au milieu du XVIII^e siècle, enfin, j'espérais trouver des indications dans quelque chronique locale; «mij onbekent» m'a répondu le responsable des Archives communales de Ruremonde⁽²⁰⁾.

Jamais aucune enquête n'est définitivement close.

(18) *L'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. 5, 1755, p. 30 et t. 9, 1765, p. 621. – *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, éd. Larousse, t. 10, Paris, après 1865, p. 596, col. 4.

(19) P.-Y. KAIRIS, dans *Saur Allgemeines Künstlerlexikon*, t. 25, 2000, p. 412-413. J'aurais dû le savoir; merci à l'auteur, qui m'a gentiment informé sans le souligner.

(20) Communication du 23.8.2001. Pas de réponse de l'archiviste de Thorn.